

## Muscardin

Muscardinus avellanarius

### Statuts de protection

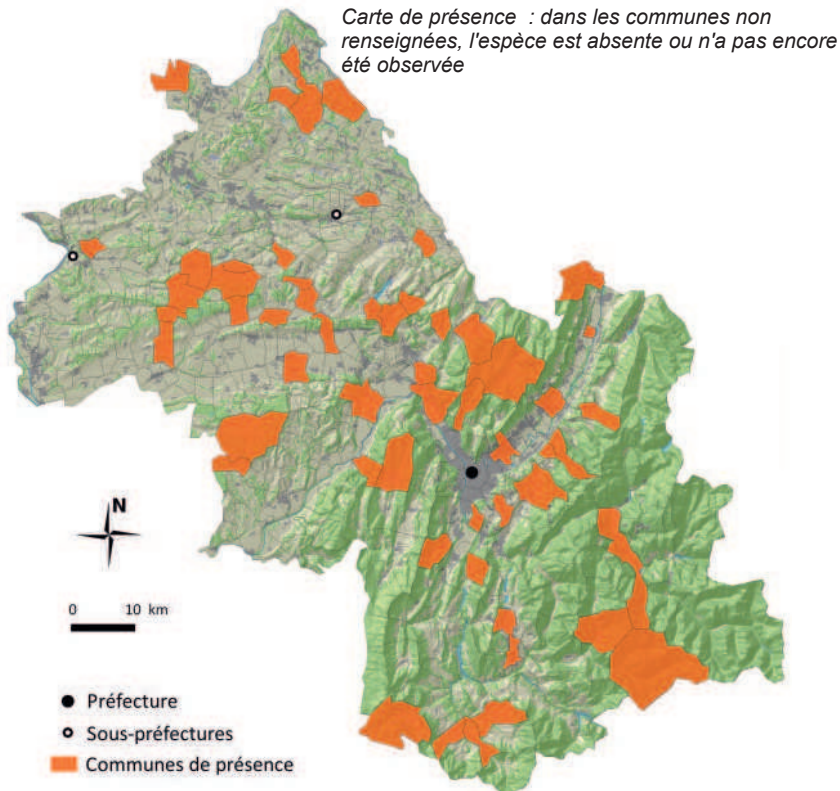


Listes rouges	Isère : LC (Préoccupation mineure)
	R-A : LC (Préoccupation mineure)
	France : LC (Préoccupation mineure)
Directives européennes	Non concernée par la directive "oiseaux"
	Inscrite à la directive "habitats" : annexe 4



© B. Schulz

Coordination départementale spécifique



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN®GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

### Distribution en Isère

Le muscardin semble réparti dans toute l'Isère puisque les communes de présence vont des montagnes de l'Oisans aux bord du Rhône en Isle Crémieu et de la Bièvre au nord du Grésivaudan.

### Écologie locale

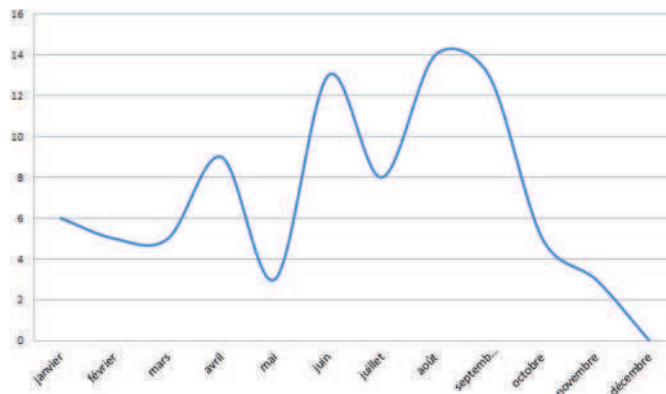
Le muscardin fréquente les haies, les buissons, les sous bois touffus jusqu'à au moins 1700 m d'altitude (1706 m est le record d'altitude en Isère). Il ne s'approche pas des habitations et fréquente volontiers les abords des cours d'eau et zones humides. Le maintien des ronciers ou il construit son nid lui est favorable

### Tendance évolutive

En 1984, le muscardin est noté "commun dans tout le département" (Noblet, 1984). C'est un animal nocturne qui hiberne la moitié de l'année, il est donc très discret. Avec une centaine de données disponible dans la base, il est très difficile de donner une tendance d'évolution des effectifs. Le recueil de données naturalistes supplémentaires pourra certainement permettre dans les prochaines années d'en savoir plus sur l'état des populations

## Phénologie saisonnière

Le muscardin hiberne dans un nid en pelote construit dans les haies, les buissons, les taillis. Et élève ses jeunes, au printemps dans un nid plus gros que celui de l'hibernation. Les recherches de l'espèce, assez cantonnée, permettent d'avoir des observations toute l'année.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

## Gestion favorable pour cette espèce

### Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- Création de bandes enherbées
- Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- Gestion raisonnée du pâturage
- Gestion raisonnée des fauches

### Forêts

- ✓ Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- ✓ Diversification des strates
- Diversification des pratiques
- ✓ Ne pas effectuer de taille sévère des haies, buissons au printemps. La limiter en hiver.

### Zones humides

- Maintien d'un réseau de zones humides
- ✓ Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

### Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

### Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- ✓ Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère ([www.faune-isere.org](http://www.faune-isere.org) ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Atamaniuk

Version : Mar-16